

Autorisation de construire **SECTEUR CHERMIGNON**

Demande d'autorisation de construire

Titre du projet de construction

Construction d'une villa individuelle en Résidence Principale avec panneaux photovoltaïques

Situation

Parcelle No 4449, plan No 17, au lieu-dit 'Tsansindrouit' à Chermignon-d'en-Bas

Zone

1B de l'avenant

Requérant

Monsieur Jérémie Conus par Mistral Construction SA

Domicile :

Rue de Lausanne 54
1951 Sion

Propriétaire

Madame Prisca Cordonier

Domicile :

Rue de Combuissan 46
3971 Chermignon-d'en-Bas

Auteur du projet

Mistral Construction SA par Mme Françoise Gaudin

Domicile :

CHE-114.730.619
Rue de Lausanne 54
3971 Chermignon-d'en-Bas

Numéro du dossier

2024.383

Coordonnées

Y 2'603'205 / X 1'125'850

Moyen de droit / Consultation

Les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, uniquement sur rendez-vous au 027 486 19 00. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Point de contact

Commune de Crans-Montana - Secteur Chermignon

Avenue de la Gare 20
3963 Crans-Montana

Délai

30 jours

Expiration du délai : 23.12.2024

Demande d'autorisation de construire

Titre du projet de construction

Installation d'un sauna dans un grenier/raccard existant

Situation

Parcelle No 2070, plan No 13, au lieu-dit 'Le Mellir' à Chermignon d'en Haut

Zone

18 villages et leur extension

Requérant et propriétaire

Monsieur Robert Nicholas Davies

Domicile :

Chemin du Pra Riond 22
1978 Lens

Auteur du projet

Architektur Kummer AG

CHE-344.336.257

Belalpstrasse 6

3904 Naters

Numéro du dossier

2024.373

Coordonnées

Y 2'602'723 / X 1'126'390

Moyen de droit / Consultation

Les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, uniquement sur rendez-vous au 027 486 19 00. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Point de contact

Commune de Crans-Montana - Secteur Chermignon

Avenue de la Gare 20
3963 Crans-Montana

Délai

30 jours

Expiration du délai : 23.12.2024